La fédération **APREFA**, à laquelle adhère notre établissement, a souhaité signer une convention avec **DOCÉO / APECITA**, Organisme collecteur de taxe d'apprentissage, afin d'améliorer la collecte pour les établissements publics locaux (EPLEFPA) et les centres de formation par apprentissage agricoles publics (CFA).

Les objectifs de ce partenariat consistent :

- à renforcer le financement d'actions et de projets innovants au sein des établissements d'enseignement agricole, à l'échelon régional ou national ;
- à promouvoir l'enseignement agricole public, ses filières et les nombreux métiers auxquels il prépare,
- à faire perdurer les excellents taux de réussite aux examens et d'insertion professionnelle.

Nous remercions l'ensemble des entreprises qui soutiendront l'enseignement agricole public, d'autant que le choix du collecteur DOCEO / APECITA ne changera en aucune manière les services en matière de taxe d'apprentissage que vous êtes en droit d'attendre : calcul facultatif du montant de votre taxe, possibilité de versements aux établissements de votre choix et reçu libératoire.

docéo association — APECITA — Fédération Aprefa pour la promotion de l'enseignement agricole public — ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature

2015
TAXE D'APPRENTISSAGE
Salaires 2014

GRAINE D'AVENIR
Faites germer vos idées

EPLEFPA
de Limoges et du Nord Haute-Vienne
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE
✆ : 05.55.48.44.00
Fax : 05.55.00.11.40
www.epl-limoges-nord87.fr

Nos relations privilégiées vous amènent à nous verser tout ou partie de votre taxe et nous vous en remercions vivement.
Obligation vous est faite de passer par un organisme collecteur pour les formalités et le versement de votre taxe d'apprentissage. Nous vous invitons pour plus d'efficacité à la verser à notre collecteur national : DOCEO / APECITA. S'agissant d'une invitation il vous est toujours possible d'effectuer vos versements par votre collecteur habituel.

Acquittez-vous facilement de cette formalité avec :

- Le pré-calcul de votre taxe
- Le contrôle des pièces justificatives
- L'envoi des documents libératoires
- Le versement (facultatif) de la taxe aux écoles de votre choix

Pour calculer votre taxe d'apprentissage sur les salaires 2014, utilisez les deux feuillets internes.
Deux possibilités vous sont offertes :

- **Vous souhaitez que notre collecteur calcule directement votre taxe d'apprentissage.**
  Merci de remplir uniquement la partie grisée et nous retourner le document pour calcul immédiat.
  Nous vous enverrons par retour le montant du chèque à établir à l'ordre de Doceo - Apecita.

- **Vous pouvez également calculer vous-même votre taxe d'apprentissage.**
  Calculez votre taxe et retourner le formulaire avec un chèque à l'ordre de **Docéo / Apecita**.

À retourner avant le 1er mars 2015 à

EPLEFPA
de Limoges et du Nord Haute-Vienne
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE

Pour toute information et aide au calcul
tél. : 01 47 37 05 05 Fax : 01 47 37 77 88

2015
TAXE D'APPRENTISSAGE
Salaires 2014

Imprimé à retourner à :

EPLEFPA
de Limoges et du Nord Haute-Vienne
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE

Versement avant le 1er mars 2015
Docéo / Apecita : organisme collecteur national
Convention et habilitation : décembre 2005,2008 et 2013

ENTREPRISE

Raison sociale : .....

N° Siret : .....

Code APE : ....Nbre de salariés : .....

Adresse siège social : .....

.....

.....

Code postal / Ville : .....

Téléphone : .....

Fax : ..... Personne à contacter : .....

VERSEMENT TOTAL

Total des salaires bruts 2014 (Déclaration DADS - Base brute sociale) Seuil d'exonération de la taxe porté à 104 067 € si apprenti(s)	A	€
Taxe d'apprentissage A × 0,68 % (arrondi à l'euro le plus proche) **ou pour entreprise > 250 salariés*** Taxe d'apprentissage A × ..... **(nous contacter au 01.47.37.05.05 pour calculs)**	B B'	€ €
Montant des déductions (cf. cadre A page de droite)	C	€
MONTANT à VERSER D (B ou B' - C) ***Chèque à libeller à l'ordre de Docéo***	D	€

***** Pour les entreprises de 250 salariés et plus ayant un effectif moyen de salariés < 26 ans en contrat de professionnalisation ou en apprentissage < à 5 % de l'effectif total, **le montant de la taxe d'apprentissage sera majoré au titre du CSA (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage) : nous contacter pour calculs au 01.47.37.05.05.**

État des apprentis (joindre les copies des contrats en cours au 31/12/2014)

Cadre à ne remplir qu'en cas d'apprenti(s) dans l'entreprise

		Coordonnées du CFA d'accueil	
Noms des apprentis	Diplôme préparé	Désignation - Adresse	Code postal

Il est obligatoire de reverser au CFA d'accueil le coût réel de la formation dans la limite du quota disponible

CADRE A - DÉDUCTIONS (Joindre les pièces justificatives pour chaque subvension versée ou stagiaire)

Cadre à ne remplir qu'en cas de déductions

Si frais de stage scolaire dans la limite de 3 % de votre taxe brute
(B ou B' × 3 %)

Montant accepté :

- Niveau A (jusqu'au niveau 3 inclus) 25 € jour
- Niveau B (niveau 1 et 2) 36 € jour

€

CADRE B - SI VOUS DÉSIREZ SUBVENTIONNER DES ÉTABLISSEMENTS*

cadre à ne remplir qu'en cas d'affectations souhaitées

Noms et adresses des établissements agréés	QUOTA	HORS QUOTA	
		A *(jusqu'au niveau 3 inclus)*	B *(niveau 1 et 2)*
LEGTPA des Vaseix - Les Vaseix - 87430 VERNEUIL SUR VIENNE			
LEGTPA de Magnac-Laval 87190 MAGNAC LAVAL			
CDFAA Haute-Vienne - Les Vaseix - 87430 VERNEUIL SUR VIENNE			

* Le versement au **LEGTPA des Vaseix et/ou LEGTPA de Magnac-Laval et/ou CDFAA Haute-Vienne - Les Vaseix** n'exclut aucunement des versements à d'autres établissements de votre choix. Transiter par notre collecteur Docéo / Apécita ne limite donc en aucune façon vos manières de faire et votre politique en matière de répartition.